

## Partenaires dans la protection du climat

Réduction des gaz à effet de serre – Initiative du mois



### Contrat d'énergie verte de Calgary

#### Profil municipal

Population : 1 065 455 habitants

Membre de PPC depuis 1994

La Ville de Calgary, en Alberta, est l'une des rares municipalités canadiennes à avoir franchi les cinq étapes de PPC et a été la première municipalité en Amérique du Nord à satisfaire aux normes ISO14001\* pour l'ensemble de ses activités. Les politiques environnementales de Calgary sont continuellement mises à jour afin d'être en harmonie avec le plan de développement durable de la collectivité. L'accord conclu en 2009 par Calgary en ce qui concerne les changements climatiques et les révisions apportées au plan d'action Target Minus 50 visent à réduire les émissions de 20 % d'ici 2020 et de 80 % d'ici 2050, par rapport aux niveaux de 2005.

\*Organisation internationale de normalisation, Systèmes de gestion environnementale

#### Contexte

Le plan Target Minus 50 était l'ancien plan de lutte contre les changements climatiques de la Ville. Il visait à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 50 % par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2012 et incluait tous les programmes environnementaux de la Ville. L'étape initiale de Target Minus 50 incluait le tout premier système de train léger sur rail alimenté à l'énergie éolienne, des systèmes de captage du méthane dans les décharges municipales et à la station d'épuration des eaux usées de la Ville, et un programme d'améliorations éconergétiques des bâtiments.

Le contrat à long terme avec ENMAX, service public d'électricité appartenant entièrement à la Ville de Calgary pour l'approvisionnement en énergie, constituait la pierre angulaire du programme d'énergie renouvelable de Target Minus 50.

#### Élaboration et mise en œuvre

Les discussions avec ENMAX ont débuté à l'automne 2004. En mars 2005, le conseil municipal a convenu d'acheter de l'énergie verte d'ENMAX pour répondre à au moins 75 % des besoins en électricité de la Ville, et prévoyait accroître cette part à 90 % d'ici 2012. En juillet 2005, la Ville et ENMAX ont signé une entente d'approvisionnement en électricité de 20 ans et, pendant l'été 2006, la construction d'un parc de 37 éoliennes de 80 mégawatts a débuté. La Ville a dû modifier son entente avec ENMAX en 2008 pour répondre à ses besoins croissants en électricité. Le conseil municipal a convenu d'augmenter ses achats d'énergie de source renouvelable de 100 % d'ici 2012.

« L'entente à long terme est une formule gagnante tant pour la Ville de Calgary que pour ENMAX. Elle appuie les priorités de la Ville en matière de bonne intendance de l'environnement et augmente les actifs de production d'énergie de source renouvelable d'ENMAX », indique Ron Raymond, responsable de la gestion de l'énergie de Calgary.

## Résultats

Au cours des 20 années que durera l'entente, Calgary réduira d'environ sept millions de tonnes ses émissions de GES liées à la production d'électricité. Dans le cadre de l'entente, le prix de l'électricité reste confidentiel; toutefois, l'électricité est fournie à un prix fixe, ce qui procure à la Ville une plus grande certitude pour son budget de fonctionnement et réduit ses risques face à la volatilité du marché et à la législation future sur les GES.



Calgary est maintenant la municipalité consommant le plus d'électricité verte au Canada et le plus grand consommateur (en pourcentage) d'électricité de source renouvelable en Amérique du Nord.

*Le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la Ville a commencé à utiliser l'énergie éolienne pour alimenter en électricité ses installations municipales. On peut voir une partie du parc d'éoliennes sur la photographie à droite.  
Photo : gracieuseté d'ENMAX.*

## Leçons retenues

Selon M. Raymond, l'alliance avec ENMAX était un facteur clé de la réussite de Calgary. « Nous avons conclu une entente à long terme et nous avons travaillé avec l'entreprise, dit-il. Nous sommes désormais en mesure d'utiliser cette alliance pour collaborer à d'autres initiatives, comme notre stratégie de gestion de l'énergie. »

Il ajoute que les autres collectivités souhaitant mettre en œuvre un projet similaire devraient envisager de conclure une entente à long terme avec leurs fournisseurs d'énergie. « Notre entente à long terme a fonctionné parce qu'ENMAX a un client assuré pour l'électricité produite au cours de la durée de vie du parc d'éoliennes. »

## Orientation future

La Ville travaille actuellement à plusieurs autres initiatives relatives à l'énergie, y compris un projet de construction d'une installation de chauffage de quartier au centre-ville pour chauffer les locaux et l'eau de nombreux bâtiments municipaux et privés. La Ville a également adopté une stratégie énergétique pour gérer la demande en recensant les possibilités d'améliorer l'efficacité énergétique dans les installations qui lui appartiennent. Un plan communautaire de réduction des GES est également en cours d'élaboration avec une subvention du Fonds municipal vert.

On estime que d'ici 2012, les émissions annuelles des installations et de l'équipement appartenant à la Ville s'élèveront à 170 000 tonnes, soit une réduction de 63 % par rapport aux niveaux de 1990.

## Renseignements

Ron Raymond  
Gestionnaire, Services de l'infrastructure  
Ville de Calgary  
Tél. : 403-268-1151  
Ron.Raymond@calgary.ca

Le programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) est un réseau d'administrations municipales engagées à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et à lutter contre les changements climatiques. PPC est le volet canadien de la campagne Des villes pour la protection du climat (Cities for Climate Protection), qui mobilise plus de 900 collectivités à travers le monde. PPC est un partenariat entre la Fédération canadienne des municipalités et ICLEI – Local Governments for Sustainability. Le programme bénéficie d'une aide financière du Fonds municipal vert de la FCM.